

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail



PLAN D' ACTIONS OPERATIONELLES 2017

Table des matières

LE MOT DU MINISTRE	2
NOTE DE PRESENTATION	7
OBJECTIF GENERAL	13
TABLEAU SYNOPTIQUE DES OBJECTIFS SPECIFIQUES	14
CONCLUSION	40
LISTE DES ABREVIATIONS	41

LE MOT DU MINISTRE

I- CONTEXTE

La Côte d'Ivoire a réalisé depuis 2012 des performances remarquables avec un taux de croissance moyen de 9% sur les cinq dernières années. L'exécution du Plan National de Développement (PND 2012-2015) couplée à la mise en œuvre de réformes structurelles de grande ampleur ont permis d'impulser et de maintenir un rythme soutenu de l'activité économique plaçant le pays sur une trajectoire de croissance forte, durable et inclusive.

Le pays connaît également une bonne amélioration de son climat des affaires marquée par la progression de 35 places, sur la période 2012-2015, au classement Doing Business de la Banque Mondiale et de 29 places, sur la période 2013-2015, au classement de l'Indice de Perception de la Corruption (CPI) de l'ONG Transparency International. Par ailleurs, ces efforts ont été couronnés par l'éligibilité en 2015 de la Côte d'Ivoire au programme compact de la Banque Mondiale.

Ces performances ont conduit à l'amélioration des notations souveraines de la Côte d'Ivoire, avec des perspectives stables, par Moody's et Fitch, respectivement de B1 à Ba3 et de B à B+. Elle traduit une meilleure lisibilité des investisseurs sur les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire, ainsi qu'elle contribue à renforcer la qualité de la signature de l'Etat.

Ces avancées au plan économique sont tributaires d'une action gouvernementale concertée et orientée à travers le PND 2012-2015 qui s'est achevé de façon satisfaisante grâce à un suivi régulier au travers du Plan de Travail Gouvernemental (PTG).

La contribution du Ministère de l'Economie et des Finances pour l'atteinte des objectifs globaux du Gouvernement sur cette période de 2011 à 2015 a été essentielle et s'est traduite par les résultats ci-après :

- la restauration de la stabilité macroéconomique ;
- l'assainissement de la gestion des finances publiques ;
- la bonne conclusion du Programme Economique et Financier (PEF) soutenue par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) sur un satisfecit du FMI. Son exécution a permis de bénéficier de 463,1 milliards d'appuis budgétaires sur la période et une réduction substantielle de la dette ;
- la mobilisation des ressources et moyens sur les marchés financiers régionaux et internationaux ainsi qu'auprès des

Partenaires techniques et financiers en vue du financement du Plan National de développement ;

- la conduite des réformes structurelles nécessaires pour soutenir la dynamique de l'activité économique dont notamment (i) la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur financier, adoptée en Conseil des Ministres ainsi que (ii) l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la Dette Publique ;
- l'apurement de la dette intérieure pour offrir les ressources nécessaires aux acteurs du secteur privé pour le financement de leurs activités ;
- la poursuite des efforts d'assainissement de l'environnement des affaires et le renforcement du dialogue avec le secteur privé ;
- le renforcement de la coopération économique sous régionale.

Pour les prochaines années, la vision de développement s'appuie sur le Plan National de Développement (PND 2016-2020). Il permettra d'assurer la transformation structurelle de notre économie par la mise en place d'une base industrielle solide qui permettra de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays émergents.

Dans ce cadre, le Ministère de l'Economie et des Finances est appelé à jouer un rôle de premier rang, en offrant notamment les conditions nécessaires pour la pleine éclosion d'un secteur privé national capable de porter la croissance économique.

Il s'agit également de poursuivre les efforts déjà engagés en vue de disposer d'un cadre novateur et approprié, conforme aux standards internationaux, pour assurer une gestion efficace des finances publiques.

A cet effet, un accent particulier sera mis sur l'implémentation de la loi organique n° 2014-336 du 05 juin 2014 relative aux lois des finances et de la loi organique n° 2014-335 du 05 juin 2014 portant code de transparence qui ont été adoptées par la Côte d'Ivoire dans le cadre de la transposition des directives communautaires en vue de corriger les faiblesses de la gestion des finances publiques dans les Etats membres.

Ces deux lois, dont l'échéance de mise en œuvre complète est prévue de 2017 à 2019, visent la modernisation et l'amélioration des instruments de gestion des finances publiques. Elles consacrent à la fois la transposition des normes communautaires ainsi que le souci de conformer notre pays aux exigences de la gouvernance financière à l'échelle internationale.

Pour assurer une mise en œuvre réussie des innovations en matière de gestion économique et financière découlant de ces deux lois organiques, il est nécessaire pour notre département ministériel de mettre en place de nouvelles dispositions et de procéder à un renforcement des capacités, ainsi qu'à une adaptation des différents acteurs.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Economie et des Finances a organisé du 10 au 12 août 2016, un séminaire d'orientation stratégique pour élaborer son Plan d'Actions Stratégiques (PAS 2017–2020) en vue de lui permettre d'apporter de la meilleure façon possible, sa contribution à la réalisation des objectifs du Gouvernement.

Afin de lancer la mise en œuvre de notre Programme de travail triennal sur lequel nous nous sommes accordés, j'ai jugé opportun de réunir l'ensemble des services du Ministère de l'Economie et des Finances ainsi que les structures sous tutelle du 09 au 11 février 2017, pour l'élaboration du Plan d'Actions Opérationnelles (PAO 2017) qui est la déclinaison annuelle du PAS 2017–2020.

II- OBJECTIFS DU PAS 2017 - 2020

Le PAS 2017–2020 a pour objectif de **contribuer à l'atteinte de l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020 par une gestion efficace de la politique économique, financière et monétaire du Gouvernement.**

L'objectif général se décline en cinq (05) objectifs spécifiques ainsi qu'il suit :

1. mobilisation et optimisation des ressources pour le financement de l'économie;
2. soutien à la transformation structurelle de l'économie ;
3. modernisation de l'administration économique et financière ;
4. conduite des réformes économiques, financières et monétaires ;
5. amélioration de la gouvernance et promotion de l'éthique.

III- ELABORATION, MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION

Le plan d'actions stratégiques et les Plans d'Actions Opérationnelles qui en découlent, chaque année, sont des outils de coordination et de suivi-évaluation de l'action des services et structures du ministère. Il s'inspire de notre vision, à savoir **« Construire une Administration plus moderne de gestion des politiques économiques, financières et monétaires grâce à une équipe forte et efficace »**.

De plus, il est élaboré sur la base d'une approche participative, permettant aux différentes structures et au Cabinet d'arrêter des actions prenant en compte l'orientation générale du Ministre et les contraintes spécifiques au niveau sectoriel. A cet effet, une note d'orientation est mise à leur disposition pour exploitation et proposition d'actions novatrices, nécessitant le pilotage du Cabinet du Ministre.

Cette note d'orientation reflète notre vision et s'appuie sur les diligences retenues dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière économique, financière et monétaire. Elle prend également en compte les recommandations des rapports des missions des partenaires techniques et financiers ainsi que celles de diverses études et audits.

Sur cette base, les services et structures sous tutelle font des propositions d'actions qui font ensuite l'objet d'examen et de validation à l'occasion d'un atelier regroupant les représentants du Cabinet et de toutes les entités administratives relevant du ministère.

La seconde étape consiste à examiner et à valider les propositions des services et structures sous tutelle, au cours des ateliers regroupant les représentants du Cabinet, des services rattachés, des Directions Générales et des Structures sous tutelle.

Le PAS 2017–2020 ainsi que sa déclinaison annuelle en Plan d'Actions Opérationnelles sont donc des outils de pilotage consensuels dont la mise en œuvre se fera dans un cadre de management à visage humain qui tiendra compte de l'amélioration continu de l'environnement de travail et des propositions de nos partenaires sociaux que sont les syndicats du ministère.

La culture du résultat implique l'évaluation de l'action pour garantir l'impact escompté ou y apporter, dans les délais, des mesures correctives nécessaires. C'est pourquoi, j'ai mis en place par arrêté n°1321/MPMEF/CAB du 22/09/2016, un Comité de suivi du PAS 2017–2020 et des PAO qui comprend des points focaux dans les services et structures sous tutelle.

Ce comité fera des évaluations périodiques du PAO 2017 dont deux évaluations semestrielles obligatoires à fin juin et fin décembre 2017.

C'est le lieu de souligner que la mise en œuvre réussie de ce PAO 2017, nécessite l'engagement de l'ensemble de nos services. C'est pourquoi, je voudrais engager l'ensemble des Responsables de service, à constituer auprès de leurs services respectifs, des relais crédibles en vue d'une vulgarisation assez rapide et d'une appropriation véritable de ce PAO 2017 qui devrait être la boussole de nos actions cette année.

Je reste convaincu, qu'ensemble, nous atteindrons les résultats attendus.

Adama KONE

Ministre de l'Economie et des Finances

NOTE DE PRESENTATION

Le Plan d'Actions opérationnelles 2017 regroupe les actions par objectifs spécifiques et non par structure. Cette présentation intégrée permet d'atteindre, à partir des structures, l'objectif principal.

Chaque objectif spécifique permet de projeter et d'orienter les actions pertinentes des structures du ministère, sur le court et moyen termes.

Il conviendrait à cet égard, d'expliquer brièvement le contenu des objectifs spécifiques, ainsi que les composantes du tableau synoptique regroupant les différentes actions.

I- PRESENTATION DES OBJECTIFS SPECIFIQUES

1- Mobilisation et optimisation des ressources

Le PND 2016-2020 a pour ambition de réaliser l'émergence économique de la Côte d'Ivoire avec pour corollaire la réduction de la pauvreté. Cet important outil de développement induit inéluctablement la mise à disposition des ressources nécessaires à sa bonne exécution. Outre le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, l'Etat a l'obligation d'apporter sa contribution en vue du financement du PND et, partant, de l'économie.

Le MEF devra donc , dans le cadre de son champ de compétence, concevoir et mettre en œuvre des stratégies innovantes en vue d'accroître le potentiel de l'Etat en matière de mobilisation de ressources (recettes non fiscales et ressources issues des marchés de capitaux).

En outre, la gestion de la trésorerie sera rationalisée, avec la réforme du Compte Unique du Trésor qui devra être menée à son terme ; toute chose qui permettra à l'Etat de disposer d'une plus grande lisibilité de ses fonds et de procéder ainsi à une meilleure allocation des ressources.

Par ailleurs, en notre qualité de gestionnaire des deniers publics, il convient de s'assurer que les dépenses soient payées avec transparence et célérité. Dans ce sens, les comptables publics devront donc faire preuve d'innovation, tout en se conformant à la réglementation en vigueur. Il est également nécessaire pour notre pays de redistribuer les richesses en payant au secteur privé les prestations de services qu'il effectue au profit de la collectivité.

Il s'agira pour le ministère de :

- mobiliser les ressources sur le marché financier et auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
- mobiliser les ressources pour les projets dans le cadre de l'environnement (CNFEM) ;
- poursuivre l'identification des recettes de services (état des recettes non fiscales : fonds de greffe, créances contentieuses de l'Etat, etc.) ;
- Créer de nouveaux instruments de mobilisation et de canalisation de l'épargne vers des investissements productifs
- opérationnaliser le Compte Unique du Trésor ;
- dynamiser les cadres d'échanges et de concertation avec les partenaires (Comités de trésorerie, Comités paritaires etc.)
- réaliser et mettre en œuvre une étude sur la rationalisation des dépenses publiques ;
- instituer et rendre fonctionnel un Comité chargé de la centralisation des informations relatives aux dépenses sur financement extérieur ;
- favoriser la reddition des comptes.

2- Soutien à la transformation structurelle de l'économie

En vue de parvenir à l'émergence à l'horizon 2020, la Côte d'Ivoire a mis en œuvre un premier Plan National de Développement (PND) 2012-2015. Ce plan qui avait pour but de poser les fondements de l'émergence, a permis à la Côte d'Ivoire de relancer l'économie qui a alors connu une croissance forte et soutenue du PIB réel : 10,7% en 2012, 9,2% en 2013, estimé à 8,5% en 2014 et à 10,3% pour 2015.

Les investissements ont progressé, en pourcentage du PIB de 9% en 2011 à 12,1% en 2013 et sont estimés à 18,7% en 2014 et 19,9% en 2015. Cette évolution notable est également à la base de la forte croissance économique réalisée.

Tirant les leçons de la mise en œuvre de ce Plan et en vue de poursuivre les actions visant à relever le défi de l'émergence, le Gouvernement a adopté en décembre 2015 un second Plan National de Développement (PND 2016-2020) dont l'objectif est de conduire la Côte d'Ivoire à l'émergence à l'horizon 2020 avec une base industrielle solide. Ce qui devrait se traduire par une transformation structurelle de l'économie ivoirienne grâce à un environnement des affaires attrayant et une gouvernance économique renforcée.

3- Modernisation de l'Administration Economique et Financière

Face aux défis de l'émergence, l'administration économique et financière a le devoir de renforcer ses capacités, d'entreprendre des réformes institutionnelles pour lui permettre de répondre aux attentes des usagers et des clients. A cet effet, le management des ressources matérielles et humaines doit répondre aux standards internationaux.

C'est pourquoi, au cours de la période 2016-2020, l'accent va être mis sur les actions suivantes :

- faire des réformes institutionnelles ;
- revisiter le décret n°2014-864 du 23 décembre 2014 portant organisation du ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances et proposer éventuellement un nouveau décret ;
- développer de nouveaux outils de gestion ;
- élaborer un plan de renforcement des capacités ;
- pérenniser l'Institut des finances (IDF) ;
- assurer une gestion prévisionnelle des effectifs et des carrières ;
- centraliser la gestion des archives du ministère.

4- Conduite des réformes économiques, financières et monétaires

Les plans de réformes initiées dans le cadre de l'assainissement des finances publiques ont conduit au rétablissement du calendrier budgétaire et donc, au retour au principe de l'annualité budgétaire. A cet égard, les services du Département devront

poursuivre les réformes structurelles au niveau de la gestion des finances publiques, à travers la mise en œuvre du PEMFAR et des activités relatives au renforcement de la discipline budgétaire.

Par ailleurs, l'évolution des activités du secteur financier reste au centre des préoccupations du Ministère de l'Economie et des Finances, au regard de son rôle dans l'animation de la vie économique, à travers la conciliation des capacités et des besoins de financement des agents économiques.

La problématique globale étant le financement de l'économie avec des institutions financières viables, l'accès au crédit, le coût et la qualité du crédit et les réformes entreprises au niveau du secteur financier seront poursuivies au cours de la période 2016-2020.

Dans cette perspective, il doit être proposé des activités qui visent l'amélioration du cadre réglementaire dudit secteur, au renforcement du suivi des banques et établissements financiers à participation financière publique majoritaire et à l'assainissement du secteur de la microfinance.

Par ailleurs, dans le souci d'assainir le secteur financier, des actions devront être inscrites pour marquer la détermination du ministère à s'engager résolument dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

5- Amélioration de la gouvernance et promotion de l'éthique

Ces mesures concernent notamment, la mise en place d'un code d'éthique et de déontologie qui prend en compte le comportement de l'ivoirien nouveau dont la transparence, l'équité, la responsabilité, le respect de la chose publique et le don de soi sont les maîtres mots. De façon spécifique, il s'agira notamment :

- d'améliorer la transparence dans la gestion des entreprises publiques ;
- de redynamiser le site internet du ministère ;
- d'organiser le contrôle et les missions de suivi-évaluation ;
- d'instituer les contrats de performance pour les directeurs généraux et les responsables de projets ;
- de promouvoir la gouvernance et la lutte contre la corruption ;
- de renforcer les capacités institutionnelles du ministère ;
- Renforcer la transparence par la création d'un système de dissémination de l'information économique.

II- ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PLAN D' ACTIONS OPERATIONELLES

Le format matriciel retenu pour la présentation de ces outils permet de définir pour chaque objectif spécifique, des actions concrètes pour l'atteinte des résultats attendus. Pour chaque action, il est défini, des indicateurs, des sources de vérification, un calendrier d'exécution, un budget estimatif, un responsable et un barème de notation.

1) Objectif Général

L'objectif général est une déclinaison séquentielle de la vision exprimée. Il exprime pour les trois (03) années à venir, le but à atteindre avec la conjugaison des efforts des services et structures sous tutelle.

2) Objectif spécifique

L'objectif spécifique est une déclinaison de l'objectif général à atteindre par le Ministère de l'Economie et des Finances. Il exprime le but visé avec la conjugaison des efforts des services conformément aux résultats précis attendus, aux moyens des actions retenues.

3) Résultat

Il constitue le livrable attendu de la mise en œuvre des actions retenues.

4) Action

C'est un acte ou un fait dont la réalisation est objectivement vérifiable.

5) Indicateur

Les indicateurs de suivi sont des éléments d'appréciation du niveau d'exécution d'une action concrète.

6) Source de vérification

C'est la preuve de la réalisation effective de l'action. Elle peut se présenter sous plusieurs formes (PV, état des présences, actes formels, rapports, etc.)

7) Budget estimatif

C'est l'ensemble des dépenses nécessaires à la réalisation complète de l'action.

8) Calendrier

La réalisation d'une action est limitée dans le temps. L'année est divisée en quatre trimestres et la date butoir de chaque action est circonscrite dans un trimestre.

9) Structure responsable

Une action est imputée à une structure unique. Toutefois, lorsqu'une action concerne plusieurs services, chacun s'emploie de façon autonome à sa réalisation.

10) Barème de notation

Chaque action sera appréciée par une note attribuée selon un barème préalablement défini. Les notes seront liées aux preuves rapportées et au niveau de réalisation atteint, dans le cadre de la mise en œuvre de l'action.

Chaque action est notée sur 10, en tenant compte des preuves et du niveau de réalisation.

OBJECTIF GENERAL

« Favoriser une gestion efficace de la politique économique, financière et monétaire du Gouvernement »

TABLEAU SYNOPTIQUE DES OBJECTIFS SPECIFIQUES

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : MOBILISER ET OPTIMISER LES RESSOURCES POUR LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE										
Résultat 1.1 : Les ressources sont mobilisées de manière efficace	Action 1.1.1 Contribuer à l'élaboration des supports techniques pour la notation financière et la levée de fonds sur les marchés financiers internationaux	Supports techniques disponibles	Copies des supports techniques	N/A					DGE	10
	Action 1.1.2 Mobiliser les ressources prévues au budget 2017 sur le marché financier et auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux	Taux de réalisation	- Rapports de mobilisation - Etats statistiques	N/A					DGTCP	5 5
	Action 1.1.3 Mobiliser les ressources pour les projets éligibles aux financements au Fonds de l'Environnement Mondial (FEM)	- Nombre de projets financés - Montants mobilisés	- Lettres d'endossement transmis au FEM - Documents du projet	N/A					CNFEM	5 5
	Action 1.1.4 Initier des actions pour l'apurement du portefeuille des créances contentieuses et procéder au recouvrement d'au moins 5% du stock existant	- Portefeuille apuré - Taux de recouvrement	- Rapport sur l'apurement - Etats statistiques	N/A					DGTCP	5 5

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 1.1.5 Mettre en œuvre les dispositions de l'article 25 de l'annexe fiscale 2015 portant modalités de perception de certaines recettes de service par voie électronique	- Arrêté interministériel signé	- Copie de l'arrêté signé	N/A					DGTCP	10
	Action 1.1.6 Initier des actions pour l'assainissement du portefeuille des prêts rétrocédés et procéder au recouvrement d'au moins 10% du stock existant	- Portefeuille assaini - Taux de recouvrement	- Rapport sur l'assainissement - Etats statistiques	N/A					DGTCP	5 5
Résultat 1.2 : la trésorerie est gérée de manière rationnelle	Action 1.2.1 Opérationnaliser le Compte Unique du Trésor	Compte Unique du Trésor opérationnel	- Rapport d'opérationnalité	N/A					DGTCP	10
Résultat 1.3 : l'efficacité de la dépense publique est assurée	Action 1.3.1 Réaliser une étude sur la rationalisation des dépenses publiques	- étude réalisée	- Copie du rapport d'étude	N/A					DGTCP	10
	Action 1.3.2 Adapter le système d'information comptable et financier à la prise en compte du délai de paiement à partir de la liquidation	Système d'information comptable mis à jour	- Tests de fonctionnalité - Rapport d'activités	N/A					DGTCP	5 5

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 1.3.3 Elaborer un mode de gestion des contributions de la Côte d'Ivoire dans les Organisations Internationales	Mode de gestion élaboré	Document de gestion	N/A					DGTCP	10
	Action 1.3.4 Créer une interface entre le logiciel SIGFIP Institutions et le logiciel de gestion des crédits budgétaires des institutions	Interface créée	Rapport de fonctionnalité de l'interface	N/A					DGTCP	10

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : SOUTENIR LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE

Résultat 2.1 : des études pour orienter l'action économique et financière sont réalisées	Action 2.1.1 Poursuivre les activités du Fonds d'études	Montant de financement des Etudes	Rapport d'activités	N/A					Cabinet MEF	10
	Action 2.1.2 Réaliser une étude d'impact des politiques dans la filière riz	Etude réalisée	Rapport d'étude	N/A					DGE	10
	Action 2.1.3 Réaliser une étude sur la qualité et l'efficacité des investissements publics en Côte d'Ivoire	Etude réalisée	Rapport d'étude	N/A					DGE	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 2.1.4 Réaliser l'étude de faisabilité du projet de mise en place du tampon de trésorerie entre les structures sanitaires de référence et les entreprises d'assurance pour la couverture des frais médicaux des victimes d'accidents de la voie publique	Etude réalisée	Rapport d'étude	N/A					FGA	10
	Action 2.1.5 Réaliser une étude sur le phénomène de la non-assurance dans le segment deux roues / tricycles effectuant des activités de transport public	Etude réalisée	Rapport d'étude						FGA	10
Résultat 2.2 : l'environnement des affaires est amélioré	Action 2.2.1 Suivre la mise en œuvre des réformes liées à l'amélioration du climat des affaires (Doing Business) à travers l'organisation des rencontres interministérielles (RIM)	Programme des rencontres élaboré et mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Copie du programme - Nombre de RIM - PV des RIM 	N/A					Cabinet MEF	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 2.2.2 Élaborer et mettre en œuvre le programme des rencontres des instances du CCESP	Programme élaboré et mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Copie du programme - Rapport d'activités 	N/A					Secrétariat Exécutif du CCESP	5 5
	Action 2.2.3 Faire adopter en Conseil des ministres la Stratégie Nationale du Dialogue Public Privé	Stratégie Nationale adoptée	Communiqué du Conseil des Ministres	N/A					Secrétariat Exécutif du CCESP	10
	Action 2.2.4 Organiser l'édition 2017 de la Journée nationale de Partenariat État Secteur Privé	Edition 2017 de la JNP organisée	Rapport de la JNP 2017						Secrétariat Exécutif du CCESP	10
	Action 2.2.5 Créer l'observatoire sur la compétitivité des entreprises	Observatoire est créé	Copie de l'acte de création	N/A					Secrétariat Exécutif du CCESP	10
	Action 2.2.6 Élaborer et présenter en Conseil des Ministres l'avant-projet de loi sur le Dialogue Public Privé (DPP)	Avant-Projet de loi élaboré et adopté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Copie de l'avant-projet de Loi ▪ Lettre de Transmission au SGG 	N/A					Secrétariat Exécutif du CCESP	5 5
	Action 2.2.7 Adopter les avant-projets de lois sur les licences et les inspections en Conseil des Ministres	Avant-Projets de lois adoptés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Copie des avant-projets de Lois ▪ CCM 	N/A					Secrétariat Exécutif du CCESP	5 5

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 2.2.8 Elaborer et faire signer : -le décret portant organisation et fonctionnement de la CENTIF -le décret portant modification du Comité de Coordination -l'arrêté portant modification du modèle de Déclaration de Soupçon	Textes d'application de la loi relative à la LBC/FT signés	Copies des textes d'application de la loi relative à la LBC/FT	N/A					CENTIF	4 4 2
	Action 2.2.9 Faire ratifier le protocole additionnel à la Convention contre la criminalité Transnationale Organisée	Protocole ratifié	Copie du décret de ratification	N/A					MEF/CENTIF	10
	Action 2.2.10 Elaborer et transmettre l'avant-projet de loi incriminant le trafic illicite des migrants	Avant-projet de loi élaboré et transmis	Copie de l'avant-projet de loi Courrier de transmission au SGG	N/A					CENTIF	5 5

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 2.2.11 Formaliser le mécanisme de diffusion des listes de sanctions financières aux assujettis	Arrêté de formalisation signé	Copie de l'arrêté	N/A					CENTIF	10
	Action 2.2.12 Organiser un atelier de lancement des travaux relatifs à l'évaluation des risques en matière de LBC/FT dans le cadre des préparatifs du 2 nd cycle de l'évaluation du dispositif LBC/FT	Atelier organisé	Rapport de l'atelier	8 000 000					CENTIF	10
	Action 2.2.13 Organiser deux (02) ateliers de sensibilisation et de formation à l'endroit des EPNFD et un (01) au profit des EME	Ateliers organisés	Rapports des ateliers	25.000.000					CENTIF	10
	Action 2.2.14 Désigner les correspondants de la CENTIF au sein de l'Administration publique	Arrêté signé	Copie de l'arrêté	N/A					CENTIF	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 2.2.15 Signer trois (03) nouveaux accords de coopération avec les autres Cellules de Renseignement Financier (CRF)	Nombre d'accords signés	Copie des accords	N/A					CENTIF	10
	Action 2.2.16 Publier l'ouvrage « La Côte d'Ivoire en Chiffres » édition 2016	Ouvrage publié	Copie de l'Ouvrage	N/A					DGE	10
	Action 2.2.17 Concevoir et rendre opérationnel le Portail d'Information et de Promotion de l'Economie Ivoirienne	Portail conçu et fonctionnel	- Capture d'écran du Portail - Rapport de fonctionnalité						DGE	10
	Action 2.2.18 Assurer le suivi de la mise en œuvre de la convention entre l'État et l'APBEF pour faciliter l'accès des PME à la commande publique	Mise en œuvre effective de la convention	Rapport de suivi	N/A					DGTCP	10
	Action 2.2.19 Poursuivre les efforts pour la non accumulation de nouveaux arriérés intérieurs	Taux d'accumulation d'arriérés égale zéro	Etats statistiques	N/A					DGTCP	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 2.2.21 Procéder au remboursement progressif de la dette de l'Etat vis-à-vis des banques et des entreprises publiques	Montants remboursés	Etats statistiques	N/A					DGTCP	10
	Action 2.2.19 Faire signer le projet de décret d'application de la Loi Uniforme relative à la Lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme	Projet de décret disponible	Copie du projet de décret Soit-transmis au SGG	N/A					DGTCP	5 5
Résultat 2.3 : le Programme Economique et financier est mis en œuvre avec efficacité	Action 2.3.1 Organiser les revues du FMI au titre du programme économique et financier (PEF)	Revue du PEF organisées et concluantes	Rapport de revue	N/A					DGE	10
	Action 2.3.2 Produire et transmettre, dans les délais, les documents et tableaux statistiques requis dans le cadre du Programme Economique et Financier (PEF)	Documents et tableaux statistiques produits et transmis dans les délais	- TOFE - Note de conjoncture - CCM - Etats statistiques	N/A					DGE	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 2.3.3 Produire et diffuser les documents-cadre du Programme Economique et Financier (PEF)	Documents-cadre produits et diffusés	<ul style="list-style-type: none"> - Mémoire des Politiques Economiques et Financières - Protocole d'Accord - Lettre d'intention 	N/A					DGE	10
	Action 2.3.4 Mettre en place une plateforme informatique de suivi du Programme Economique et Financier	Module pour la mise à jour automatique de l'état d'exécution des réformes et la centralisation des preuves de réalisation disponible	<ul style="list-style-type: none"> - Document d'orientation de l'applicatif de mise à jour des réformes - Rapport de l'atelier d'imprégnation du module 	N/A					DGE	5 5
	Action 2.3.5 Mettre en œuvre la politique de maîtrise de la dette publique	Documents de pilotage élaborés et mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Copie de la SDMT et de l'AVD - Rapport de mise en œuvre de la SDMT 	N/A					DGTCP	5 5
	Action 2.3.6 Produire le TOFE selon le Manuel des Statistiques de Finances Publiques (MSFP) de 2001	TOFE produit selon le MSFP	Copie du TOFE selon MSFP	N/A					DGE	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 2.3.7 Créer et opérationnaliser le cadre institutionnel de veille économique	Cadre institutionnel opérationnel	- Acte de création - Rapport d'activités	N/A					DGE	5 5
Résultat 2.4 : le suivi des relations avec les partenaires techniques et financiers est assuré de manière efficace	Action 2.4.1 Elaborer, en liaison avec la Banque Mondiale, le Document d'Approbation du nouveau projet de gouvernance (PAD)	PAD disponible	Copie du PAD	N/A					DGDI	10
	Action 2.4.2 Procéder à la négociation et à la signature du nouveau projet de gouvernance	Accord de financement signé	Copie de l'accord	N/A					DGDI	10
	Action 2.4.3 Elaborer le Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA)	PTBA élaboré	Copie du PTBA	N/A					DGDI	10
	Action 2.4.4 Produire des rapports sur l'état de mise en œuvre des projets du FEM	Rapports produits	Copie des rapports	N/A					CN FEM	10
	Action 2.4.5 Organiser une revue annuelle de la coopération de la Côte d'Ivoire avec l'UE	Revue annuelle organisée	Rapport de revue annuelle	N/A					CCC CI/UE	10
	Action 2.4.6 Assurer la mise en œuvre des réformes liées à l'Appui Budgétaire Régional avec le Burkina Faso	Taux d'exécution	Rapport de mise en œuvre	N/A					Cellule ABR	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 2.4.7 Organiser une revue annuelle du portefeuille des projets cofinancés par la Banque Mondiale	Revue annuelle organisée	Compte rendu de la revue	N/A					Cellule Banque Mondiale	10
	Action 2.4.8 Faire une revue annuelle des projets du portefeuille ASIE	Revue annuelle organisée	Compte rendu de la revue	N/A					Cellule Asie	10
	Action 2.4.9 Organiser une table ronde de coordination des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	Table ronde organisée	Compte rendu de la table ronde	N/A					COMOREX	10
Résultat 2.5 : la coopération économique internationale et régionale est renforcée	Action 2.5.1 Produire des fiches sur la coopération économique entre la CI et les 50 premiers pays partenaires	Nombre de rapports produits	Copie des rapports	N/A					DGE	10
	Action 2.5.2 Finaliser le cadre réglementaire des Services de Promotion Economique Extérieure (SPEE)	Cadre réglementaire finalisé	Copie de l'arrêté	N/A					DGE	10
	Action 2.5.3 Soumettre à la commission de l'UEMOA le projet de plateforme sous régionale de Dialogue Public Privé	Projet de plateforme élaboré	Copie du projet Courrier de transmission à l'UEMOA	N/A					Secrétariat Exécutif du CCESP	5 5

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 2.5.4 Participer aux rencontres internationales sur les financements liés à l'Environnement	Nombre de participations aux rencontres	Copie des rapports de missions	N/A	■	■	■	■	CN FEM	10
	Action 2.5.5 Organiser la 5 ^{ème} Conférence des Parties de l'African Risk Capacity (ARC)	Conférence organisée	Copie du rapport Général de la conférence	N/A	■				Cellule ASIE	10
	Action 2.5.6 Faire ratifier le traité d'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'ARC	Projet de décret transmis	- Projet de décret de ratification - Soit-transmis au SGG	N/A	■	■	■	■	Cellule ASIE	10
	Action 2.5.7 Organiser un séminaire pour déterminer les modalités d'adhésion de la Cote d'Ivoire à la mutuelle de l'ARC	Séminaire organisé	Copie du rapport du séminaire	N/A	■	■			Cellule ASIE	10
	Action 2.5.8 Produire des rapports trimestriels sur la mise en œuvre des réformes communautaires de l'UEMOA	Rapport disponible	Copie du rapport	N/A	■	■	■	■	DGE	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 2.5.9 Assurer la coordination des missions de contrôle des opérations de Prélèvements Communautaires de Solidarité (PCS) de l'UEMOA et de Prélèvements Communautaires de la CEDEAO (PCC)	Coordination assurée	Rapports de missions	N/A					DGE	10
	Action 2.5.10 Produire des rapports sur l'évolution de l'activité économique dans la zone Franc	Rapports produits	Copie des rapports	N/A					DGE	10
	Action 2.5.11 Produire des rapports périodiques sur la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA	Nombre de rapports produits	Copie des rapports	N/A					DGE	10
	Action 2.5.12 Organiser la réunion des Ministres des Finances de la Zone Franc	Tenue de la réunion effective	Rapport de la réunion	N/A					Cabinet MEF	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 2.5.13 Produire des rapports trimestriels sur la mise en œuvre des projets et programmes communautaires de l'UEMOA	Nombre de rapports produits	Copies des rapports	N/A					DGE	10
	Action 2.5.14 Réaliser des campagnes de sensibilisation sur les textes communautaires relatifs au secteur bancaire (comptes dormants, Ordonnance relative à la Loi bancaire, mesures de promotion sur la bancarisation, ...)	Nombre de séances de sensibilisation réalisées	Rapport de sensibilisation	N/A					DGTCP	10
OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : MODERNISER L'ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE										
Résultat 3.1 : les réformes institutionnelles pour une administration efficace sont mises en œuvre	Action 3.1.1 Certifier à la norme ISO 9001 version 2015 la Direction des Etudes Stratégiques, de Développement et des Projets	Certification effective	Copie du rapport de certification	N/A					DGE	10
	Action 3.1.2 Elaborer une nouvelle réglementation relative aux jeux de hasard	Avant-projet de loi élaboré	- Copie de l'avant-projet de Loi - Lettre de Transmission au SGG	100 000 000					LONACI	5 5

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 3.1.3 Maintenir le certificat ISO 9001 de la DAFP	Certificat maintenu	Rapport d'audit	N/A					DAFP	10
	Action 3.1.4 Faire signer le projet de décret de réforme du Fonds de Garantie Automobile (FGA)	Projet de décret modificatif Transmis	- Copie du projet de décret - Lettre de Transmission	N/A					FGA	5 5
	Action 3.1.5 Réaliser la certification du fonds de Garantie Automobile à la norme ISO 9001 : 2015	Certificat obtenu	Rapport d'audit	N/A					FGA	10
	Action 3.1.6 Poursuivre la démarche de certification de la DRH	Taux de réalisation des activités planifiées	Rapport de mise en œuvre	N/A					DRH	10
	Action 3.1.7 Réorganiser les services de la DRH du ministère	Arrêté de réorganisation signé	Copie de l'arrêté de réorganisation	N/A					DRH	10
	Action 3.1.8 Initier la démarche qualité de la DDAP	Diagnostic réalisé	Rapport de diagnostic	N/A					DDAP	10
	Action 3.1.9 Mener une étude pour la mise en place d'un système de gestion intégré des archives du ministère	Etude réalisée	Rapport d'étude	N/A					DDAP	10
Résultat 3.2 : le management des infrastructures	Action 3.2.1 Faire l'inventaire du patrimoine du MEF	Inventaire réalisé	Rapport d'inventaire	N/A					DAFP	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
physiques et matérielles est modernisé	Action 3.2.2 Mettre en œuvre la phase pilote du système intégré de gestion des équipements et matériels du MEF	Système intégré de gestion opérationnel	PV de recette	N/A					DAFP	10
	Action 3.2.3 Aménager et opérationnaliser le bureau de liaison du FGA au CHU de Bouaké	Bureau de liaison opérationnel	Rapport d'opérationnalité	N/A					FGA	10
	Action 3.2.4 Concevoir un outil pour le suivi automatisé de la gestion des projets cofinancés	Outil conçu	PV de recette	N/A					DGTCP	10
	Action 3.2.5 Automatiser la production des comptes de gestion des comptes publics	Comptes de gestion automatisés	PV de recette	N/A					DGTCP	10
Résultat 3.3 : le management des ressources humaines est adéquat	Action 3.3.1 Elaborer le manuel de procédures du Cabinet	Manuel de procédures élaboré	Copie du manuel de procédures	N/A					Comité Elaboration du manuel de procédures	10
	Action 3.3.2 Elaborer le schéma directeur des ressources humaines du MEF	Schéma Directeur élaboré	Copie du Schéma Directeur	N/A					DRH	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 3.3.3 Mettre en place un système de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)	Outils de la GPEC opérationnels	Rapports d'activités	N/A					DRH	10
	Action 3.3.4 Elaborer le profil de carrière des agents du ministère	Profil de carrière élaboré	Copie du profil de carrière	N/A					DRH	10
	Action 3.3.5 Elaborer et mettre en œuvre la politique générale de formation du ministère	Politique générale élaborée et mise en œuvre	- Document de politique générale de formation - Rapport de mise en œuvre	N/A					DRH	5 5
	Action 3.3.6 Elaborer et mettre en œuvre la politique Genre du ministère	Politique générale élaborée et mise en œuvre	- Document de politique - Rapport de mise en œuvre	N/A					Secrétariat Exécutif Genre	5 5
	Action 3.3.7 Elaborer la politique sociale du ministère	Politique sociale élaborée	Document de politique	N/A					DRH	10
	Action 3.3.8 Faire un diagnostic des outils informatiques de gestion des ressources humaines du ministère en vue de leur intégration	Diagnostic réalisé	Rapport de diagnostic	N/A					DRH	10

OBJECTIF SPECIFIQUE 4 : CONDUIRE LES REFORMES ECONOMIQUES, FINANCIERES ET MONETAIRES

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
Résultat 4.1 : l'efficacité des finances publiques est améliorée	Action 4.1.1 Mener une étude d'analyse d'impact de la transposition des directives UEMOA 2009 sur l'organisation du Trésor Public	Etude réalisée	Rapport d'étude	N/A					DGTCP	10
	Action 4.1.2 Poursuivre la mise en œuvre du Plan de réforme du secteur de la microfinance et suivre le plan de restructuration de l'UNACOOPEC-CI	Taux d'exécution	Rapport de mise en œuvre	N/A					DGTCP	10
Résultat 4.2 : le secteur financier et monétaire est dynamique et adapté aux besoins de l'économie	Action 4.2.1 Identifier des projets de réformes pour l'amélioration de l'accès au financement des PME	Nombre de projets de réformes	Rapport sur la problématique de financement des PME	N/A					Secrétariat Exécutif du CCESP	10
	Action 4.2.2 Promouvoir, contrôler et évaluer les dispositifs LBC/FT internes aux institutions financières	Dispositifs promus, contrôlés et évalués	Rapport d'activités	N/A					DGTCP	10
	Action 4.2.3 Adopter le plan de restructuration de la CNCE	Plan de restructuration adopté	Copie du rapport final	N/A					PDESFI	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 4.2.4 Recouvrer les créances en souffrance à hauteur de 6 milliards	Montant recouvré	Etats financiers CNCE	N/A					Administrateur provisoire CNCE	10
	Action 4.2.5 Mettre en œuvre le plan stratégique de restructuration de la CNCE	Taux d'exécution	Rapport de mise en œuvre	N/A					Administrateur provisoire CNCE	10
	Action 4.2.6 Collecter des dépôts additionnels à hauteur de 10,981 milliards	Montant des dépôts collectés	Etats financiers CNCE	N/A					Administrateur provisoire CNCE	10
	Action 4.2.7 Octroyer des crédits à la clientèle CNCE	Montant des crédits octroyés	Etats financiers CNCE	N/A					Administrateur provisoire CNCE	10
	Action 4.2.8 Mettre en œuvre le plan global de maîtrise des charges de la CNCE	Taux d'exécution	- Rapport d'activités annuel Etats financiers CNCE	N/A					Administrateur provisoire CNCE	5 5
	Action 4.2.9 Faire le suivi de la mise en œuvre de la convention entre l'Etat et la BNI	- Décaissements prévus effectifs - Echéances respectées	- Etats de paiement	N/A					PDESFI	10
	Action 4.2.10 Assurer le suivi du processus de privatisation de la BHCI et de la Versus Bank en collaboration avec le comité de privatisation	Suivi réalisé	Rapport du PDESFI	N/A					PDESFI	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 4.2.11 Faire signer l'arrêté fixant les modalités de titrisation du passif restant (18 milliards FCFA) de la BFA	Arrêté signé	Copie de l'arrêté signé	N/A					PDESFI	10
	Action 4.2.12 Opérationnaliser l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers	Observatoire opérationnel	Rapport d'activités	N/A					PDESFI	10
	Action 4.2.13 Contribuer à la finalisation de la cession des 5% de parts de l'Etat dans le capital de NSIA, à travers la bourse	Cession effective des parts	<i>Rapport de la BRVM</i>	N/A					PDESFI	10
	Action 4.2.14 Sensibiliser les entreprises au respect des règles du flottant en vue de l'accroissement du volume de transactions sur les marchés financiers	Entreprises sensibilisées	<i>Rapport de sensibilisation</i>	N/A					PDESFI	10
	Action 4.2.15 Poursuivre les travaux pour la création d'un régime de retraite complémentaire par capitalisation pour les salariés du privé, géré par la CNPS et les assureurs	Taux de réalisation	<i>Rapport d'avancement</i>	N/A					PDESFI	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 4.2.15 Faire adopter les textes de création de la caisse de dépôts et de consignation (CDC)	Caisse créée	Copie du décret de création de la CDC	N/A					Cabinet MEF	10

OBJECTIF SPECIFIQUE 5 : AMELIORER LA GOUVERNANCE ET PROMOUVOIR L'ETHIQUE

Résultat 5.1 : les systèmes d'informations sont améliorés	Action 5.1.1 Elaborer le plan de communication du ministère	Plan de communication élaboré	Plan de communication	N/A					Service communication du Cabinet	10
	Action 5.1.2 Actualiser et améliorer le site internet du ministère	Site internet actualisé et amélioré	- PV de réception - Capture d'écran du site	N/A					Service informatique du Cabinet	5 5
	Action 5.1.3 Elaborer le schéma directeur informatique du ministère	Schéma directeur élaboré	Schéma directeur	N/A					Service informatique du Cabinet	10
	Action 5.1.4 Mettre en place un système de Gestion Électronique des Documents pour les archives du personnel et la pédagogthèque du ministère	Progiciel conçu	PV de recette	N/A					DRH	10
	Action 5.1.5 Opérationnaliser le système intégré d'informations et de gestion des inspections	Système intégré opérationnel	PV de recette	N/A					CCESP	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 5.1.6 Opérationnaliser le modèle d'équilibre général calculable	Modèle d'équilibre général calculable opérationnel	PV de recette	N/A					DGE	10
	Action 5.1.7 Elaborer un modèle macro-économétrique de prévision	Modèle élaboré	PV de recette	N/A					DGE	10
	Action 5.1.8 Concevoir et rendre opérationnelle la base de données économiques	Base de données conçue et opérationnelle	PV de recette	N/A					DGE	10
Résultat 5.2 : Les mesures en faveur de la bonne gouvernance sont mises en œuvre de façon cohérente	Action 5.2.1 Mettre en place un dispositif d'évaluation des performances des Services et Agents du MEF	Dispositif mis en place	Rapport d'exécution	N/A					DRH	10
	Action 5.2.2 Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication et de promotion des prestations du FGA	Stratégie de communication et de promotion conçue et mise en œuvre	- Document de stratégie de communication et de promotion - Rapport d'activités	N/A					FGA	5 5

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
Résultat 5.3 : la promotion de l'éthique et de la déontologie est renforcée	Action 5.3.1 Organiser deux comités de pilotage dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui à la Gouvernance (PAG).	Nombre de comités de pilotage sont organisés	PV des comités de pilotage	N/A					CCC CI/UE	10
	Action 5.3.2 Préparer l'avenant à la convention de financement pour tenir compte de la création de l'Agence de gestion du foncier rural	Avenant disponible	Lettre de transmission à la Délégation de l'Union Européenne (DUE)	N/A					CCC CI/UE	10
	Action 5.3.3 Organiser six (06) réunions de suivi des indicateurs liés au financement de la politique du foncier rural	Nombre de réunions organisées	PV de réunions	N/A					CCC CI/UE	10
	Action 5.3.4 Préparer le dossier de décaissement pour l'année 2017 de la politique du foncier rural	Dossier de décaissement disponible	Lettre de transmission à la Délégation de l'UE.	N/A					CCC CI/UE	10

Résultats	Actions	Indicateurs	Sources de Vérification	Budget Estimatif	Calendrier				Responsable	Barème de notation
					T1	T2	T3	T4		
	Action 5.3.5 Organiser huit (8) Réunions de suivi des indicateurs du Contrat de Bonne Gouvernance et de Développement	Nombre de réunions organisées	PV des réunions	N/A					CCC CI/UE	10
	Action 5.3.6 Préparer le dossier de décaissement pour l'année 2017 du Contrat de Bonne Gouvernance et de Développement	Dossier de décaissement disponible	Lettre de transmission à la Délégation de l'UE	N/A					CCC CI/UE	10
	Action 5.3.7 Faire signer un arrêté de mise en application du code d'éthique et de déontologie du ministère	Arrêté signé	Copie de l'arrêté	N/A					DRH	10
	Action 5.3.8 Elaborer et exécuter un programme de sensibilisation sur les valeurs éthiques et déontologiques du MEF	Programme élaboré et exécuté	- Programme de sensibilisation - Rapport d'activités	N/A					DRH	5 5
	Action 5.3.9 Instituer le prix d'Excellence du ministère	Arrêté signé	Copie de l'arrêté	N/A					DRH	10

CONCLUSION

La mise en place d'un Plan d'actions opérationnelles pour notre département constitue un levier important pour garantir un travail de rigueur planifié et coordonné qui engage l'ensemble des services de notre département ministériel à court terme.

L'effectivité de ce Plan constitue ainsi une opportunité que nous entendons saisir en vue d'assurer l'efficacité maximale, gage de succès dans la conduite de la mission principale de notre département qu'est « la mise en œuvre de la politique économique et financière du gouvernement. »

Chaque acteur devra donc redoubler d'ardeur et d'abnégation afin que les actions identifiées dans le Plan d'actions soient exécutées en totalité dans les délais prévus.

Ce faisant, notre ministère contribuera utilement à la réalisation de la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République qui est de hisser notre pays au rang des pays émergents à l'horizon 2020.

LISTE DES ABBREVIATIONS

AG	Assemblée Générale
BHCI	Banque de l'Habitat de Cote d'Ivoire
BIC	Bureau d'Information sur le Crédit
BNI	Banque Nationale d'Investissement
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CENTIF-CI	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières de Côte d'Ivoire
CF	Contrôleur Financier
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés de l'Assurance
CNCE	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne
CNM	Commission Nationale de la Microfinance
CREPMF	Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers
DAFP	Direction des Affaires Financières et du Patrimoine
DDAP	Direction de la Documentation, des Archives et de la Publication
DGE	Direction Générale de l'Economie
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

EPN	Etablissement Public National
FCFA	Franc de la communauté Financière d'Afrique
FGA	Fonds de Garantie Automobile
FMI	Fonds Monétaire International
LBC/CFT	Lutte contre le Blanchissement des Capitaux et contre le Financement du Terrorisme
LONACI	Loterie Nationale de Côte d'Ivoire
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
N/A	Non Acquis
PAT	Protocole d'Accord Technique
PEF	Programme Economique et Financier
PV	Procès-Verbal
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine